



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réforme

Question écrite n° 54140

## Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur la réforme de la loi relative à l'action sociale et médico-sociale de 1975. Cette loi fait l'objet de réforme depuis de nombreuses années afin de mieux répondre aux demandes et aux besoins des personnes démunies, des personnes malades ou handicapées. Aussi, il lui demande dans quel délai ce texte de réforme de l'action sociale sera mis à l'ordre du jour du Parlement. - Question transmise à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

## Texte de la réponse

Le projet de loi rénovant l'action sociale et médico-sociale, venant réformer la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales, a été voté à l'unanimité en première lecture par l'Assemblée nationale le 1er février 2001. Ce texte devrait faire l'objet d'un vote définitif et d'une promulgation avant la fin de la législature.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Reitzer](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 54140

**Rubrique :** Institutions sociales et médico-sociales

**Ministère interrogé :** santé et handicapés

**Ministère attributaire :** emploi et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 novembre 2000, page 6574

**Réponse publiée le :** 27 août 2001, page 4916